

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Ministère de l'enseignement supérieur, des CUR et des Universités

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS DE DAKAR)



Monographie En vue de l'obtention du
Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Éducation
Populaire de la Jeunesse et du Sport (CAIEEPJS)

THEME :
Attitude des enseignants d'EPS Face à la
supervision pédagogique (Cas de la région de Diffa)
au Niger

Présentée par :

GADAGE Aboubacar

Promotion : 2010 – 2012

Sous la direction de :

Dr Khaly SAMBE (INSEPS - Dakar)

2010 – 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Ministère de l'enseignement supérieur, des cur et des universités

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS DE DAKAR)



Monographie En vue de l'obtention du
Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'éducation
Populaire de la Jeunesse et du Sport (CAIEEPJS)

THEME :

Attitude des enseignants d'EPS Face à la
supervision pédagogique (Cas de la région de Diffa)
au Niger

Présentée par :

GGADAGE Aboubacar

Promotion : 2010 – 2012

Sous la direction de :

Dr Khaly SAMBE (INSEPS - Dakar)

2010 – 2012

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- › Mon père feu GADAGE Kaka que la terre lui soit légère AMEN !
- › ma mère HAOUALE Gado, toute ma reconnaissance,
- › Mon épouse Mariama Mamane, pour son soutien moral et les sacrifices auxquels elle a consentis à mon égard,
- › Mes enfants, toute mon affection,
- › Mes frères et sœurs, ma fraternelle compréhension,
- › Mon oncle, Abdou Gado, ses épouses, et ses enfants, pour leur honnêteté envers moi.

REMERCIEMENTS

- ›Nos très sincères remerciements vont en premier lieu à l'endroit de notre directeur de mémoire, M^f Khaly SAMBE, Docteur en Sociologie de l'éducation Populaire et du Sport à l'Institut National, Supérieur de l'Education Populaire et du Sports (INSEPS – Dakar) qui nous a guidé et orienté pour la mise au point de notre travail combien important. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance.
- ›M^f Moumouni Amadou, Conseiller Technique du Ministre de la Jeunesse en matière des Sports pour ses précieux appuis.
- ›Nos remerciements vont également à notre professeur de méthodologie, D^f Abdoulaye Dieng, enseignant chercheur, professeur de sociologie à l'INSEPS de Dakar, pour les efforts déployés avant de nous proposer ce présent thème de mémoire.
- ›A M^f le Directeur général de L'institut National, Supérieur De L'Education Populaire Et du Sport (INSEPS) pour son sens de la responsabilité.
- ›A notre sœur M^{me} Diène née Marie, chef de service de la scolarité à l'institut national, supérieur de l'éducation populaire et des sports (INSEPS) de Dakar pour les conseils et soutiens qu'elle ne cesse de nous donner.
- ›L'administration dans son ensemble de l'institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport pour son organisation.
- ›Tous les professeurs de l'institut national, supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS) de Dakar pour la qualité de leur enseignement.
- ›M^f Grégoire Diatta bibliothécaire de l'institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS) de Dakar pour sa franche collaboration.
- ›Honorable Mamane Sardaouna, chef de canton de Konni, pour son appui matériel
- ›M^f Omar Ali Ba, enseignant à l'école Mission Filles de Niamey pour la mise en forme de notre écrit.
- ›M^f Abdou Chaïbou à la direction nationale de la protection des végétaux au Niger pour son soutien moral,
- ›M^f Ibrahim Abdou à la Direction Régionale des Impôts de DIFFA pour son attention marquée à mon égard.
- ›A tous les collègues arbitres de football du Niger, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde considération.
- ›A notre tante, mère, grand-mère M^{me} Mbaye Adja Awa, pour son accueil, son amour son encadrement dans l'initiation à la langue du wolof ce qui nous a facilité notre intégration.

›Nos remerciements vont à l'encontre de toute la colonie nigérienne vivant au Sénégal en général et particulièrement celle longeant les murs du Stade Iba Mar DIOP connue sous le nom de « CISSE ».

›Enfin tous les vigiles de l'institut national, supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS) pour leur collaboration.

›A Maman MULTISERVICES pour la mise en forme

Table des matières

| | |
|--|----|
| ➤ Dédicaces | |
| ➤ Remerciements | |
| ➤ Table des matières | |
| ➤ Résumé | |
| ➤ Liste des abréviations | |
| ➤ Liste des tableaux | |
| ➤ Liste des sigles | |
| ➤ Introduction | 11 |
| ➤ Chapitre I | 14 |
| 1. Cadre théorique & méthodologique..... | 15 |
| 1.1 définition des termes de référence | 15 |
| 1.2 revue de la littérature..... | 17 |
| 1.2.1 Notion de supervision..... | 17 |
| 1.2.2 Domaine d'application..... | 18 |
| 1.2.3 Synthèse..... | 19 |
| 1.3 Problématique..... | 19 |
| 1.4 Les objectifs de la recherche..... | 19 |
| 1.5 Intérêt de la recherche..... | 20 |
| 1.6 Les limite de la recherche..... | 20 |
| 1.7 Rappel de l'hypothèse..... | 21 |
| ➤ Chapitre II..... | 22 |
| 2. Présentation de la Région de Diffa... .. | 23 |
| 2.1 Procédure d'échantillonnage..... | 23 |
| 2.2 La population cible..... | 24 |
| 2.3 La population accessible..... | 24 |
| 2.4 L'échantillonnage..... | 24 |
| 2.5 L'instrument d'enquête..... | 25 |
| 2.6 Validation du questionnaire..... | 25 |
| 2.7 Justification de l'instrument..... | 26 |

| | |
|--|----|
| 2.8 Description du questionnaire..... | 26 |
| 2.9 Procédure de collecte..... | 27 |
| 2.9.1. Demande préliminaire..... | 27 |
| 2.9.2 Récupération du questionnaire..... | 28 |
| 2.9.3 Stratégie d'analyse..... | 28 |
| ➤ Chapitre III..... | 36 |
| 3. Présentation et interprétation des résultats..... | 32 |
| 3.1 Présentation | 37 |
| 3.2 Interprétation des résultats..... | 37 |
| 3.3 Présentation des résultats des questions fermées | 38 |
| 3.4 Identification..... | 39 |
| 3.5 Niveau de qualification..... | 39 |
| 3.6 Ancienneté professionnelle..... | 40 |
| ➤ Conclusion..... | 41 |
| ➤ Bibliographie..... | 44 |
| ➤ Annexes..... | 46 |

RESUME

Par décision N° 35/MS/C/JF/DAAF du 05 septembre 2003, les autorités du ministère de la jeunesse des sports et de la culture et des jeux de la francophonie nomment un certain nombre d'agents assurant le rôle des superviseurs pédagogiques au niveau de toutes les régions du pays en vue de suivre de contrôler et d'assurer une formation continue aux enseignants d'éducation physique et sportive au Niger.

La présente étude vise à :

- diagnostiquer de façon scientifique les raisons qui font que les enseignants d'éducation physique et sportive résistent à la supervision pédagogique au Niger,
- mesurer le degré de connaissance de l'acte de la supervision pédagogique des enseignants d'éducation physique et sportive et des superviseurs pédagogiques,
- mesurer le degré d'affection lié à l'acte de la supervision pédagogique d'éducation physique et sportive de superviseurs pédagogiques,
- faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration des relations entre les enseignants d'éducatons physique et les superviseurs pédagogiques,

Cette recherche est faite à partir d'une enquête réalisée à l'aide d'un questionnaire (à questions fermées avec une échelle de type lickert et une question ouverte) auprès d'enseignants d'éducation physique et auprès d'un superviseur pédagogique.

Cette enquête a révélé que les enseignants d'éducation physique et sportive en général et ceux de la région de Diffa en particulier ont, contrairement à ce que l'on pense, une bonne perception de la notion de la supervision pédagogique et qu'ils ne résistent pas à celle-ci. Ils s'insurgent par contre les comportements de leur superviseur pédagogique.

Cependant, l'étude à montré que même s'ils aiment leur métier, la majorité d'entre eux méconnaissent les principes de la supervision pédagogique.

Par rapport à ses résultats, les suggestions suivantes ont été faites :

- ›l'élaboration d'un programme préalable de travail entre les enseignants d'EPS et leur superviseur pédagogique ;
- ›L'initiation des rencontres sur le plan national élargie aux enseignants d'EPS ;
- ›L'assurance d'une formation conséquente aux futurs superviseurs pédagogiques ;

- › La réintroduction et la régularité des inspections pédagogiques ;
- › La multiplication des stages pédagogiques à l'intention des enseignants d'EPS ;
- › La dotation conséquente des superviseurs en moyens financiers et roulants leur permettant de mener à bien leur mission.

LISTE DES ABREVIATIONS

- al – : alliés
- f – : Fréquence
- \underline{X} – : Cote
- \underline{x} – : moyenne
- S – : Ecart type

LISTE DES TABLEAUX

- **Tableau n° 1** = Etablissement scolaire et secondaire du département de Diffa.....29
- **Tableau n° 2** = Etablissements d'accueil du département de Mainé-Soroa.....30
- **Tableau n° 3** = Différents établissements scolaires et secondaires du département de N'Gourti.....30
- **Tableau n° 4** = Récapitulatif des établissements scolaires et secondaires de la région de Diffa.....31
- **Tableau n° 5** = Répartition par département de la population de la région de Diffa.....31
- **Tableau n° 6** = Indications démographiques de la population de la région de Diffa.....31
- **Tableau n° 7** = Echantillon.....33
- **Tableau n° 8** = Caractéristiques des répondants (enseignants d'EPS) n= 37.....34
- **Tableau n° 9** = Répartition des enseignants d'EPS selon l'âge et le sexe. N=35
- **Tableau n° 10** = Répartition des répondants par grade N= 37.....38
- **Tableau n° 11** = Collaboration entre superviseur et supervisés N = 37.....39

LISTE DES SIGLES

- A.P.S = Activité Physique et sportive
- B.A.C = Baccalauréat
- B.E.P.C = Brevet d'Etude du Premier Cycle
- D'E.P.S = Direction de l'Education Physique et Sportive
- E.P.S = Education Physique et sportive
- I.N.J.S = Institut National de la Jeunesse et de Sports
- I.N.S.E.P.S = Institut National, Supérieur de l'Education populaire et du sport
- I.R.O = instruction et Recommandation officielle
- M.E.N = Ministère de l'Education National
- M.N = moniteur sportif
- MJS/JF = Ministère de la jeunesse, des sports et des Jeux de la francophonie
- M.E.S.S/R.S = Ministère de l'Enseignement Secondaires et Supérieur, de la recherche Scientifique
- U.N.E.S.C.O = Organisation des Nation Unies pour la Science et la Culture
- IREPS = Inspection Régionale de l'Education Physique et Sportive
- Sivicard = Service Civique National

INTRODUCTION

La pratique de l'éducation physique et sportive (EPS) est une activité où l'enseignant est capital pour la formation des citoyens intégrés qui aspirent au développement de leur pays. Cela explique par les nombreuses opportunités qu'offre la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS). Ainsi elle est considérée comme un moyen d'éducation de formation, d'amélioration de la santé physique et morale de l'individu bref, sa pratique est une école de la vie. Elle constitue un moment où se développent des compétences telles que la coopération le travail d'équipe, le leadership et où se transmettent des attitudes comme la discipline, la valorisation de l'effort et le dépassement de soi. Autant de valeurs qui permettent à l'individu de s'insérer convenablement dans la société. C'est pourquoi par décision n° 35/C/JF/DAAF du 05 septembre 2003, les autorités du NIGER à travers le Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Culture ont initié une réforme dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Cette réforme s'est vue renforcer par le Ministère des enseignements moyens et supérieur qui a la charge de la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements moyens et secondaire. Ces autorités ministérielles ont assigné à la supervision pédagogique deux objectifs essentiels :

- contrôler l'application des instructions et recommandations officielles de 1989 dans tous les établissements du second degré.

- assurer une formation continuée aux enseignants d'éducation physique.

En d'autres termes, il s'agit de rehausser l'image de la discipline c'est-à-dire l'éducation physique dans le système global de l'éducation de manière générale et celle de l'enseignant d'éducation physique et sportive en particulier.

Selon les rapports de l'inspection générale que nous avons consultée il semblerait que le superviseur n'est pas accepté par les enseignants d'EPS en général et ceux de la Région de Diffa en particulier. Ce qui nous emmène à travailler sur le thème suivant : « attitudes des enseignants d'éducation physique en général face à la supervision pédagogique : « cas de la Région de Diffa ».

En choisissant de travailler sur ce thème, nous avons comme souci de faire un diagnostic afin de déterminer les raisons profondes qui font que ces enseignants d'éducation physique et sportive en général et ceux de la Région de Diffa sont réticents à la supervision pédagogique. Nous entendons à travers cette étude faire des propositions de solutions allant dans le sens de remédier à ce problème.

Pour mener à bien cette étude, nous avons emprunté la démarche suivante :

-Après une Introduction, sont présentés les chapitres suivants :

Chapitre premier traite du cadre théorique et méthodologique,

Le chapitre II est consacré à la présentation du champ d'observation.

Le troisième chapitre se rapporte à la présentation et l'interprétation des résultats.

Enfin une conclusion générale.

CHAPITRE I

Cadre théorique et méthodologique

Cette partie met en exergue les questions relatives au cadre théorique de l'étude. Après la définition des termes de référence, c'est le lieu de décliner les aspects méthodologiques théoriques tels que la revue de la littérature, la problématique de la recherche etc.

1-1 Définition des termes de référence :

Dans le souci d'avoir approximativement la même compréhension que nos lecteurs, nous avons jugé nécessaire d'expliquer certains concepts clés de notre thème.

Nous avons ciblé dans cette rubrique les notions d'attitude, de supervision et d'éducation physique et sportive (EPS).

Attitude : selon le Dictionnaire Universel (1998), attitude veut dire :

- a) la manière de tenir son corps
- b) la conduite que l'on adopte dans des circonstances déterminées.

La définition qui à nos yeux correspond le mieux à notre étude est un comportement adopté face à une situation donnée.

Supervision : selon le même dictionnaire universel (1998), c'est l'action de superviser c'est-à-dire de contrôler, de vérifier un travail dans ses grandes lignes.

Les travaux de (Brunelle, Drown, Godbout et Tousignant (1987) sur la supervision pédagogique vont plus en profondeur, d'après ces travaux « l'évolution de la notion de la supervision l'amène à avoir pour but d'améliorer le processus d'enseignement, d'apprentissage considéré dans sa totalité »¹.

Ainsi l'amélioration de toutes les conditions liées à ce processus est susceptible de devenir un objectif de la supervision.

Supervision pédagogique :

La supervision pédagogique porte plus particulièrement sur la création et l'amélioration des conditions internes dans lesquelles se déroule le processus d'enseignement ou d'apprentissage.

¹ Exemple : Godbout (1997), p. 90.

Mentionnons à titre d'exemple la mise au point des programmes, des contenus de séances, de styles d'enseignement, des modes d'organisation de groupe et formes d'évaluation des apprentissages, ainsi que le réajustement des objectifs du programme.

Même si cette préoccupation commença à être avouée très tôt dans « l'histoire de la supervision » il n'en demeure pas moins que l'incitation à améliorer la qualité de l'intervention telle quelle se passe sur les plateaux de travail peut encore être considérée surtout comme un vœu plutôt qu'une réalité.

Cette situation est difficilement compréhensible dans la mesure où je cite les responsables des organismes financier procède toujours à des opérations régulières malgré leur contraintes budgétaires importantes. Ceci les emmène dans le cadre de la prévention en éducation par exemple à prendre des décisions qui rassurent avant la réalisation de cette activité éducative.

Le rôle de la supervision pédagogique se limitant au mieux à la vérification des principales conditions humaines, matérielles et didactiques qui assurent le déroulement de l'activité comme prévu dans le programme.

EPS : Education physique et sportive, qui serait donc à l'intérieur de l'ensemble de l'éducation, le sous ensemble qui comprendrait la totalité des processus qui permettent à un individu de passer d'un état d'indifférenciation motrice donnée à un état de différenciation motrice « Cours DA Désiré : EPS au Primaire et au secondaire inspectorat » INJS d'Abidjan (1999-2000).

Ce concept peut recourir à deux (2) acceptations :

. la culture du corps, c'est-à-dire visant à développer la condition physique, la personnalité, mais aussi à préserver ou à améliorer la santé.

- une matière d'enseignement obligatoire.

En ce qui concerne notre étude, c'est le comportement à observer qui va déterminer le choix d'une technique en matière de la supervision pédagogique. Cette attitude ou comportement s'observe à deux niveaux :

- premier niveau : le comportement des enseignants

- les interactions entre l'enseignant et l'apprenant (élève) s'observent mieux avec la technique d'enregistrement ou d'événement.

- deuxième niveau le comportement des élèves

Les occasions d'apprendre peuvent être observé en utilisant l'enregistrement de la durée ou le dosage par intervalle ; le nombre ou le pourcentage d'élèves adoptant ou non le comportement demandé peut être observé par le balayage visuel à la fin d'un intervalle long. Lorsqu'on comprend et maîtrise bien les différentes techniques d'observations en supervision pédagogique il devient assez facile d'adapter les synthèses d'observations existants ou d'en développer des nouveaux. Cette insuffisance influence directement les comportements et attitudes constatés çà et là chez les différents intervenants.

1-2 Revue de la littérature :

Les documents, les livres, les articles, les rapports d'inspection, les notes de cours, les monographies, les mémoires que nous avons lus et consultés et qui nous ont permis de nous outiller par rapport à notre thème de recherche.

1-2-1-Notion de supervision :

La notion de supervision peut s'apparenter à celle d'enseignement, même si les acteurs en présence ne sont pas les mêmes. En effet, ici aussi il est question de communication.

A ce propos, Brunelle et al (1988) dans **“la supervision de l'intervention en activité physique écrivaient”** : « la supervision implique nécessairement une communication entre les personnes. Cette unité d'action est de nature à susciter des problèmes rencontrés couramment quand deux ou plusieurs personnes doivent travailler ensemble ».

Cette notion de supervision a connu une évolution qui l'a amenée à avoir pour but d'améliorer le processus d'enseignement ou d'apprentissage considérée dans sa totalité comme indiqués dans les travaux de recherche menés par Brunelle et al depuis 1988.

Ainsi selon PAUL EBONDTIBATO (1988) parler de la supervision pédagogique en éducation physique conduit à deux ordres de rapports :

- Les rapports qui lient les structures organisationnelles et infrastructurelles de la supervision (Ministère de la Jeunesse du Sport et de la Culture) aux structures dans lesquelles celle-ci s'exécute, c'est-à-dire les structures d'accueil (Ministère de l'Enseignement Moyen et Supérieur, de la Recherche Scientifique) d'une part,

- -d'autre part, les relations entre les superviseurs pédagogiques et les enseignants d'éducation physique et sportive avec les responsables académiques de ces structures d'accueil à savoir les enseignants des disciplines autres que l'éducation physique et sportive.

Un bref aperçu historique permettra d'éclairer cette lecture concernant cette double séries de rapports ; d'abord, il faudrait ici, dès le début affirmer que sous tous les cieux, l'éducation physique et sportive est une discipline strictement d'enseignement au même titre que les mathématiques, la géographie, l'anglais, etc....et qu'à ce titre donc son champ de privilège sur l'investigation qui restera en milieu scolaire universitaire.

C'est donc avant tout une préoccupation de droit du Ministère des enseignements moyens et supérieurs, de la recherche scientifique car l'éducation physique et sportive en tant que discipline d'enseignement, concerne uniquement l'enfant dans ce seul milieu de l'école ou dans ceux des ordres équivalents.

1.2.2 Domaine d'application :

Cette deuxième partie de la revue de la littérature porte essentiellement sur les travaux de recherche générale et de l'amélioration du processus enseignement apprentissage en activité physique et sportive.

Il nous plaît tout de même de rappeler que l'amélioration du processus d'enseignement apprentissage est largement tributaire de l'attitude des différents intervenants dans le système : les superviseurs pédagogiques, les supervisés, c'est-à-dire, les enseignants d'éducation physique et sportive et les apprenants, c'est-à-dire les élèves.

Il nous appartient d'adopter des attitudes positives, André Paré (1984)², cité Brunelle et al, (1988) dans la Supervision de l'Intervention en activité physique disait "j'en arrive dans ma propre vie à croire que je ne peux rien faire pour les autres si ce n'est de les placer dans les conditions qui leur permettent de s'aider eux mêmes. Je n'ai aucun pouvoir pour changer moi-même de devenir le changement que je souhaite voir se reproduire chez les autres, lorsque je suis arrivé à me changer un temps soit peu, je pense mieux comprendre que les autres ont ce même pouvoir, et qu'ils changent dès qu'ils sont prêts ou qu'ils trouvent les conditions propices ».

Cette réflexion s'adresse à la fois aux supérieurs pédagogiques et aux intervenants.

² Citer par Brunelle et al (1988).

1.2.3 Synthèse :

A travers cette revue de la littérature, notre démarche a comme but de dégager des notions consensuelles autour de notre thème de recherche et surtout la question principale de recherche : comment faire accepter la supervision pédagogique aux enseignants d'éducation physique et sportive de la Région de Diffa ?

Nous avons pour cela consulté un certain nombre d'ouvrages et de publications disponibles à la bibliothèque de l'INSEPS de Dakar, mais aussi des documents des personnes privées.

Ces documents nous ont permis dans un premier temps de nous imprégner des notions d'attitude et de la supervision pédagogique d'une part.

D'autre part, nous avons pu faire le lien entre attitude et enseignement, attitude et supervision, l'attitude du superviseur et celle du supervisé. Nous avons également vu comment s'opérait le changement d'attitude.

1.3 Problématique :

L'encadrement de l'enseignement de l'éducation physique et sportive souffre dans la plupart des pays en voie de développement d'un problème de matériels didactiques mais aussi et surtout de personnel d'encadrement. Ces pays ont souscrit partout à la charte internationale de l'éducation physique et sportive de l'UNESCO qui stipule à son article premier que "tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation.

1.4 Les objectifs de la recherche :

La mission que nous nous assignons à travers cette étude nous amène à nous fixer un certain nombre d'objectifs dont la poursuite et l'atteinte des buts seront pour nous une priorité.

Aussi, nous nous efforcerons au cours de cette étude :

- de faire un diagnostic pour identifier de façon scientifique les raisons qui font que les enseignants d'éducation physique et sportive de la région de DIFFA résistent à la supervision pédagogique;
- de mesurer le degré de connaissance de l'acte de la supervision des enseignants de l'éducation et des superviseurs pédagogiques ;
- de mesurer le degré d'affection des enseignants d'éducation physique et des superviseurs pédagogiques lié à la supervision pédagogique ;

- de faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration des rapports entre les enseignants d'éducatons physique et sportive et leur superviseur pédagogique.

1.5 Intérêt de la recherche :

Cette étude aura pour intérêt de permettre aux différents partenaires de l'éducation physique et sportive de mieux se comprendre et de se rendre compte de la nécessité de la supervision pédagogique tout en favorisant son bon déroulement. Elle aura ensuite l'avantage de poser les bases d'une belle prestation des enseignements d'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires du second degré de la région de Diffa.

Enfin, elle pourrait permettre de réaliser un grand pas afin de rendre concrète la démocratisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires.

1-6 Les limites de la recherche :

Notre étude concerne l'enseignement de l'éducation physique et sportive au second degré de Diffa au titre de l'année académique 2011-2012.

En dépit du manque de moyens financiers et matériels, nous avons pu visiter tous les trois (3) départements qui composent la région de Diffa. Cependant nous tâcherons à ce que notre échantillon soit le plus représentatif possible, Notre méthodologie de la recherche s'articule autour des points suivants :

- . Procédure d'échantillonnage
- . L'instrument d'enquête
- . Procédure de collecte des données
- . Stratégie d'analyse des données.

Rappel de l'hypothèse

Selon, l'inspection pédagogique générale de 1983-1984 au Niger a montré qu'en éducation physique, les enseignants n'ont pas un programme annuel d'enseignement, et ne font pas de préparation de séances. L'encadrement de l'éducation physique se fait au gré de l'humour de l'enseignant et aussi de la disponibilité des aires de jeux et matériels didactiques. Ainsi, à partir de 1989 les premières recommandations et instructions officielles au Niger ont vu le jour et chacune, des huit (8) régions a été dotée d'un superviseur pédagogique en éducation y compris notre région de Diffa.

Plusieurs de ces superviseurs sont nommés parmi les professeurs d'éducation physique certifiés et les conseillers en éducation physique ayant pour rôle de contrôler l'application de ces documents officiels mais aussi de conseiller, de former, d'éduquer les enseignants d'éducation physique et sportive de manière professionnelle. Cette tâche consiste à vérifier la tenue des documents pédagogiques (cahier de texte, de préparation, de programmation annuelle, la manière de dispenser les cours. Pour ce faire, il faut des visites pédagogiques dans leurs régions respectives. La mission des superviseurs pédagogique peut donc se limiter à l'amélioration des prestations des enseignants d'éducation physique sur le terrain et leur préparation à d'éventuelles inspections pédagogiques qui contrairement à la supervision attribuent des notes chiffrées aux enseignants.

Cependant, au Niger en général et au niveau de la région de DIFFA en particulier, le superviseur pédagogique souvent fait face à des situations conflictuelles inattendues.

En effet, les enseignants d'éducation physique ne présentent pas des fiches et cahiers de préparation au superviseur pédagogique lors des visites pédagogiques.

Ils font aussi de la résistance à accepter les entretiens qui suivent le déroulement des cours.

Il n'est pas rare d'entendre dans leur commentaire des propos du genre « qu'est ce qu'il peut m'apprendre ce jeune homme, j'enseigne bien avant lui, etc...»

L'âge de ces jeunes professeurs jouerait certainement un rôle important dans cette manière d'appréhender les choses

CHAPITRE II

Présentation du Champ d'observation (Région de Diffa)

Située dans la bande Est du territoire national, la région de Diffa fut d'abord l'un des arrondissements du département de Zinder.

Elle a été érigée en département de Diffa puis transformée en région dans le cadre du redécoupage administratif et cela par un arrêté du Ministère de l'intérieur n°0017/MID/en date du 13/02/2004. Mr Oumarou YACOUBA en fut le premier Gouverneur. Suite à ce nouveau redécoupage administratif, la région de Diffa est composée de trois (3) départements et couvre une superficie de 156 906 Km².

Elle se présente beaucoup plus comme une précis-urbaine vu la prédominance des activités rurales qui y sont développées. La population s'élève au total à 473 563 habitants répartis au niveau des trois (3) départements comme suit :

DIFFA : 202 423 habitants

Mainé : 195 928 habitants

N'Guigni : 75 212 habitant

Cette information technique est recueillie au niveau de la direction Régionale de l'Institut de la Statistique de Diffa en 2010.

La population de Diffa est composée des béri-beris, des Toubous, des Hausas, des Djermas, des Arabes ... etc.

Son climat est tropical, de type sahélien, chaud, sec, et froid. Les principales activités socio-économiques des populations de la région de Diffa sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce qui sont encore pratiqués sous forme traditionnelle.

2-1- la Procédure d'échantillonnage :

Dans cette partie, nous présentons la population cible qui représente l'ensemble des enseignants d'éducation physique et sportive concernés par notre étude.

Notre population cible est composée d'enseignants d'EPS de la région de DIFFA et l'échantillon est les sous ensemble de la population accessible sensée représenter tous les enseignants.

2-2-la population cible :

La population cible de la présente étude est constituée de l'ensemble des enseignants d'éducation physique et sportive de la région de Diffa et du superviseur pédagogique.

Pour l'année académique 2011-2012, l'inspection régionale de l'éducation physique et sportive (IREPS) de DIFFA dénombre 37 enseignants d'éducation physique et sportive dont 04 enseignants titulaires, 30 enseignants moniteurs, 03 appelés du service civique national pour 207 classes de la région de DIFFA

Quant à la supervision pédagogique, un seul superviseur pédagogique assure l'encadrement des enseignements d'éducation physique de la région DIFFA.

2-3-la population accessible :

La population accessible comme nous l'avons déjà mentionné est constituée des enseignants d'éducation physique et sportive concernés par notre étude et aux quels nous pouvons accéder. Ce sont les enseignants d'éducation physique et sportive des départements de DIFFA, Mainé Soroa et N'Guigmi ainsi que le superviseur pédagogique responsable de la Région encadre.

Ainsi, pour cette année scolaire, ces enseignants d'éducation physique et sportive se répartissent selon l'inspection régionale de l'éducation physique et sportive (IREPS) de la manière suivant :

- Département de Diffa : dix huit (18)
- Département de Mainé Soroa : treize(13)
- Département de N'Guigmi : six(6)

Un total de trente sept (37) enseignants d'éducation physique et sportive, suite à ce chiffre il faut ajouter l'unique superviseur pédagogique.

2-4-l'échantillon :

L'échantillon de notre étude est composée du superviseur pédagogique et des enseignants d'éducation physique et sportive exerçant dans les trois départements que notre échantillon se confond à notre population accessible cela s'explique par des raisons diverses.

-la première raison est d'ordre financier car nous ne disposons pas de moyens nous permettant de joindre tous les enseignants d'éducation physique des différents établissements secondaire de la Région de Diffa.

-la deuxième est beaucoup plus technique que financière, car ce n'est pas toutes les années que le Ministère de l'Enseignement Moyen et Supérieur de la Recherche scientifique arrive à mettre à la disposition des superviseurs pédagogiques des fonds nécessaires pour assurer leur activité, parce que les enseignants d'éducation physique et sportive des établissements secondaire éloignés ne reçoivent pas de manière régulière la visite du superviseur pédagogique, ce qui n'est pas le cas des enseignants se trouvant dans les chefs lieux des départements.

2-5- L'instrument d'enquête

L'instrument que nous avons utilisé pour notre enquête est le questionnaire et cela pour des raisons propres à notre étude.

En effet, elle porte sur des sujets tous capables de lire et d'écrire.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de leur effectif, aussi de la facilité d'administration du questionnaire, nous ne pouvons opter que pour ce genre d'instrument.

2-6-Validation du questionnaire

Elle s'est effectuée en deux phases :

.la 1ere phase a eu lieu à l'Institut National, Supérieur de l'Education Populaire et de Sport (INSEPS) de Dakar au Sénégal et la seconde phase à Niamey au Niger.

Pour la première phase de cette validation ; nous avons choisi un enseignant de l'INSEPS de Dakar comme encadreur pour qu'il porte son appréciation sur notre sujet communément appelé professeur de méthodologie.

La seconde phase consiste à poser la première ébauche du travail déjà fait en amont au Niger (région de Diffa) au superviseur et aux enseignants d'éducation physique trouvés sur place dans le but de mieux les imprégner et de recueillir leurs recommandations.

2-7-Justification de l'instrument

Nous avons utilisé un questionnaire avec une échelle de type Likert pour la collecte des données pour plusieurs raisons :

D'abord parce que tous nos sujets savent lire et écrire, ensuite le questionnaire à l'avantage d'atteindre plusieurs de nos sujets tout en leur permettant de garder l'anonymat. Par ailleurs le questionnaire avec une échelle de type Likert que nous avons utilisé en cinq (5) niveaux. Il permet aux répondants de remplir facilement le questionnaire, il s'agit d'insérer le chiffre de son choix dans une case prévue à cet effet devant chaque énoncé.

En plus, l'avantage de ce genre d'instrument et d'offrir au chercheur lors du dépouillement une facilité dans le décompte final des résultats, il s'adapte mieux aux problèmes d'attitudes terme central du thème de notre étude.

2-8 Description du questionnaire

Nous avons utilisé à la fois pour les enseignants d'éducation physique et sportive et pour le superviseur pédagogique le même questionnaire à la seule différence que les énoncés varient d'une catégorie de répondant à une autre.

Ainsi nous avons pour les renseignements généraux les énoncés des questions fermées et une question ouverte où le répondant est libre de se prononcer.

A – Renseignement généraux

Cette partie nous donne les informations relatives au sexe à l'âge à l'ancienneté (nombre d'années de fonction), l'expérience en supervisons pédagogique.

Ils nous permettent de connaître les caractéristiques du répondant.

B- Les questions

Elles sont de deux genres

- les questions fermées
- les questions ouvertes

Les questions ouvertes font cas de toutes les catégories de réponses.

Quant aux questions fermées, nous les avons répertoriées en trois (3) catégories chez les enseignants d'éducation physique et sportive.

Au niveau des questions adressées aux enseignants d'éducation physique et sportive, nous avons la 1^{ère} catégorie qui compte trois (3) énoncés.

Elle est utilisée pour connaître les raisons qui font que les enseignants d'éducation physique et sportive résistent à la supervision pédagogique au niveau de la région de DIFFA.

- la seconde catégorie concerne le degré de connaissance de l'acte du superviseur pédagogique des enseignants d'éducation physique et sportive,

- la 3^{ème} catégorie enfin porte sur le degré d'affection des enseignants d'éducation physique et sportive lié à l'acte du superviseur pédagogique.

Les énoncés des questions adressées au superviseur pédagogique sont contenus dans deux catégories.

-La 1^{ère} catégorie s'articule autour de :

du degré de connaissance de l'acte des supervisions des superviseurs pédagogiques.

-La seconde catégorie comporte d'énoncés qui s'articule autour de :

du degré d'affection des superviseurs pédagogiques lié à l'acte de la supervision pédagogique.

La question ouverte est la même chez tous les répondants, elle consiste à demander aux répondants de faire des propositions concernant le superviseur pédagogique et les supervisés. Par ailleurs toutes ces questions ont été précédées d'une invitation dans laquelle figure le thème de notre recherche.

Cette lettre rassure le répondant en lui faisant comprendre que sa réponse ne peut en aucun cas lui causer préjudice puisque étant anonyme.

Elle donne également au répondant des explications sur les modalités pratiques du traitement du questionnaire.

2.9 Procédure de collecte de données

2.9.1 Demande préliminaire :

La toute première action dans ce sens a consisté pour nous à formuler une demande d'autorisation de recherche auprès de la Direction de la Formation des Etudes et de la programmation (D.F.E.P) du Ministère des enseignants moyen, supérieur de la recherche

scientifique du NIGER qui nous a été accordée par lettre N° 001157 MEMSS au date du 4 juillet 2011.

Muni de cette lettre, nous avons sollicité la collaboration de la Direction nationale de l'Education Physique et Sportive (DEPS) qui nous a donné les effectifs des enseignants par région via les directions régionales.

La prise de contact s'est effectuée de manière directe au niveau des trois départements que compose la région de Diffa que nous avons visitée nous même à savoir : le département de DIFFA, département Maîné-Soroa et le département N'Guigmi

-Période d'administration du questionnaire :

Compte tenu de stage d'imprégnation prévu à la région et au niveau central, la période d'administration du questionnaire se trouve être limitée. Elle s'étend du 03 octobre 2011 au 31 octobre 2011 en vue de maximiser la collecte des données.

2.9.2 Récupération du questionnaire

La récupération, des copies du questionnaire s'est effectuée de la même manière que la distribution, c'est-à-dire de manière directe ou indirecte en les recevant nous même ou par le biais des inspecteurs régionaux d'éducation physique et sportive ou par canal des superviseurs pédagogiques.

Cette période s'étendait du 1^{er} novembre 2011 au 10 novembre 2011 ce qui nous permettait d'avoir toutes nos données nécessaires avant le retour à l'institut national supérieur et de l'éducation populaire et du sport.

Ainsi à la date indiquée, tous les questionnaires adressés aux enseignants d'éducation physique et sportive et 'aux superviseurs pédagogique ont été récupérés, cela nous fait un taux de 100%.

Il parait utile de préciser que notre population d'étude est composée initialement de trente huit (38) sujets dont un(1) superviseur pédagogique et 37 enseignants d'éducation physique et sportive.

2.9.3 Stratégie d'analyse des données :

Cette procédure est fonction de la nature même des énoncés des questions contenues dans notre enquête. Ainsi les données sont recueillies à l'issue des dépouillements effectués en fonction des réponses par catégorie de questions.

Les structures d'accueil par département de la région de Diffa

La région de Diffa comme nous l'avons dit est composée de trois départements distants les uns des autres et présentant chacun une spécificité eu égard à son positionnement géographique. Cette spécificité a été prise en compte même dans le cadre de la réalisation des infrastructures et établissements d'accueil où interviennent les enseignants d'EPS. C'est notamment les collèges d'enseignement général, les lycées, et les établissements franco-arabe. Ainsi au niveau du département de Diffa, nous avons identifié un lycée d'enseignement général, un lycée franco-arabe, cinq collèges d'enseignement général et deux collèges franco-arabe récapitulés dans le tableau n°1 :

Tableau n°1

Etablissement scolaire et secondaire du département de Diffa

| Lycée d'enseignement général | Lycée franco-arabe | Collège d'enseignement général | Collège franco-arabe |
|------------------------------|--------------------|--------------------------------|----------------------|
| 01 | 01 | 05 | 02 |

Ce tableau n°1 nous a permis d'avoir une idée d'établissement scolaire du département de Diffa où interviennent les enseignants d'EPS dans le cadre de leur enseignement.

Cette population est composée des béri-beri, des Toubous, des Hausas, des Djermas, des Arabes ... etc.

En ce qui concerne le département de Mainé-Soroa nous avons : un lycée d'enseignement général, quatre collèges d'enseignement général, deux collèges franco-arabe contenus dans le tableau n°2.

Tableau n°2

Etablissements d'accueil du département de Mainé-Soroa

| Lycée d'enseignement général | Lycée franco-arabe | Collège d'enseignement général | Collège franco-arabe |
|------------------------------|--------------------|--------------------------------|----------------------|
| 01 | Néant | 04 | 02 |

Ce tableau n°2 récapitule les différents établissements scolaires et secondaires du département de Mainé-Soroa constituant les structures d'accueil de nos enseignants d'EPS.

Enfin au niveau du département de N'Gourti, nous avons comme établissements scolaires et secondaires : trois collèges d'enseignement général et un collège franco-arabe

Tableau n°3

Différents établissements scolaires et secondaires du département de N'Gourti

| Lycée d'enseignement général | Lycée franco-arabe | Collège d'enseignement général | Collège franco-arabe |
|------------------------------|--------------------|--------------------------------|----------------------|
| Néant | Néant | 03 | 01 |

Le tableau n°3 montre que le département de N'Gourti quoi qu'on dise se trouve être le moins équipé au point de vue établissements d'accueil, ce qui explique le peu d'enseignants d'EPS à ce niveau.

Ceci nous donne une vue d'ensemble de la région de Diffa au point de vue établissements scolaires et secondaire en général ce qui explique sans doute le faible effectif en matière d'enseignants d'EPS par rapport aux autres régions.

Ce cumul régional au point de vue des établissements d'accueil des enseignants d'EPS s'élève à : deux lycées d'enseignement général, un lycée franco-arabe, douze collèges d'enseignement général et cinq collèges franco-arabe, le tout contenu dans le tableau n°4.

Tableau n°4**Récapitulatif des établissements scolaires et secondaires de la région de Diffa**

| | | | |
|------------------------------|--------------------|--------------------------------|----------------------|
| Lycée d'enseignement général | Lycée franco-arabe | Collège d'enseignement général | Collège franco-arabe |
| 02 | 01 | 12 | 05 |

Au niveau de la région de Diffa le récapitulatif nous permet de constater que la région dans son ensemble est mal doté au point de vue établissements scolaire et secondaires et cela par rapport aux autres régions du pays.

Tableau n°_5 :**Répartition par département de la population de la région de Diffa.**

| Départements | Population (habitants) | Pourcentage % | Superficie (Km ²) | densité (hbt/km ²) |
|--------------|------------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Diffa | 202.423 | 42,7 | 7563 | 27 |
| Mainé-Soroa | 195.928 | 41,4 | 16.338 | 12 |
| N'Guigni | 75.212 | 15,9 | 133.005 | 6 |
| Total | 473.563 | 100 | 156.906 | 3 |

La population est concentrée au niveau des départements de diffa et de Mainé-Soroa, ce qui peut s'expliquer par l'implantation des établissements secondaires.

Les données démographiques servent de base pour la planification de développement, l'éducation et la qualification des besoins en enseignants d'éducation physique et sportive à satisfaire. Ces données sont celles du dernier recensement général de la population donné par la Direction régionale de la statistique ; cette population se compose de 51,2 % pour le sexe masculin et 48,8 % pour le sexe féminin.

La population de la région de Diffa est jeune avec 49,1 % de moins de 15 ans, une catégorie intéressant notre champ d'étude, 67,8 % de moins de 25 ans. Comparativement aux autres régions du pays, la région de Diffa est la moins peuplée : elle a une densité d'environ trois (3) habitants au kilomètre carré d'après le service de la statistique régionale de l'année 2010.

Le taux d'urbanisation est de 18,05 %, le taux d'accroissement de la population est de 4,8 %, l'indice synthétique de fécondité est de 6,7 enfants par femme, l'espérance de vie en 2007 est de 57,4 ans, elle est de 56,4 chez les hommes (2007) et chez les femmes (2007) est de 59,1 ans, le taux de mortalité infantile est de 63 % et le taux de mortalité infanto-juvénile est de 120 %.

Le tableau n°2 se présente en guise d'indication démographique

Tableau n°6 :

Indications démographiques de la population de la région de Diffa.

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Taux brut de natalité | 51,6 % |
| Taux brut de fécondité | 229,20% |
| Taux de mortalité infanto-juvénile | 120% |
| taux de mortalité infantile | 63% |
| Taux de mortalité juvénile | 57% |

Source : Direction régionale de l'institut national de la statistique de Diffa.

Tableau n° 7 :

Répartition par département de la population de la région de Diffa.

| Départements | Population (habitants) | Pourcentage % | Superficie (Km²) | densité (hbt/km²) |
|---------------------|-----------------------------------|--------------------------|--|---|
| Diffa | 202.423 | 42,7 | 7563 | 27 |
| MainéSoroa | 195.928 | 41,4 | 16.338 | 12 |
| N'Guigni | 75.212 | 15,9 | 133.005 | 6 |
| Total | 473.563 | 100 | 156.906 | 3 |

La population est concentrée au niveau des départements de diffa et de Mainé-Soroa, ce qui peut s'expliquer par l'implantation des établissements secondaires.

Les données démographiques servent de base pour la planification de développement, l'éducation et la qualification des besoins en enseignants d'éducation physique et sportive à satisfaire. Ces données sont celles du dernier recensement général de la population donné par la Direction régionale de la statistique ; cette population se compose de 51,2 % pour le sexe masculin et 48,8 % pour le sexe féminin.

La population de la région de Diffa est jeune avec 49,1 % de moins de 15 ans, une catégorie intéressant notre champ d'étude, 67,8 % de moins de 25 ans. Comparativement aux autres régions du pays, la région de Diffa est la moins peuplée : elle a une densité d'environ trois (3) habitants au kilomètre carré d'après le service de la statistique régionale de l'année 2010.

Le taux d'urbanisation est de 18,05 %, le taux d'accroissement de la population est de 4,8 %, l'indice synthétique de fécondité est de 6,7 enfants par femme, l'espérance de vie en 2007 est de 57,4 ans, elle est de 56,4 chez les hommes (2007) et chez les femmes (2007) est de 59,1 ans, le taux de mortalité infantile est de 63 % et le taux de mortalité infanto-juvénile est de 120 %.

Le tableau n°2 se présente en guise d'indication démographique

Tableau n°8 :

Indications démographiques de la population de la région de Diffa.

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Taux brut de natalité | 51,6 % |
| Taux brut de fécondité | 229,20% |
| Taux de mortalité infanto-juvénile | 120% |
| taux de mortalité infantile | 63% |
| Taux de mortalité juvénile | 57% |

Source : Direction régionale de l'institut national de la statistique de Diffa.

Tableau n°9 :

Echantillon n°38

| REGION DE DIFFA | NOMBRE DE SUPERVISEURS | NB. D'ENSEIGNANTS D'EPS | TOTAL |
|------------------------|-----------------------------------|--|--------------|
| DIFFA | 01 | 18 | 19 |
| Mainé-Serou | | 13 | 13 |
| Nguvori | | 06 | 06 |
| Total | 01 | 37 | 38 |

→Au niveau de la région de DIFFA, il ya qu'un seul superviseur pédagogique et le nombre d'enseignants d'EPS varie en fonction de l'importance de la population scolaire et surtout de l'existence des établissements secondaires implantés au niveau des départements.

CHAPITRE III

Présentation et interprétation des résultats

Cette partie présente l'ensemble des résultats de notre travail. Certains de nos résultats sont présentés dans des tableaux simples suivis de leur interprétation et aussi la source pour d'autres tableaux.

3-1-Présentation

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats, il s'agit pour nous des résultats des questions adressées aux enseignants d'éducation physique et au superviseur pédagogique.

Cependant, ce ne sont pas tous les énoncés des questions qui feront l'objet de tableaux pour des raisons pratiques.

En effet, nous avons un nombre pléthorique d'énoncés. Pour les énoncés adressés aux enseignants d'éducation physique, nous en avons six (6) pour les questions fermées et pour les énoncés adressés aux superviseurs pédagogiques ils sont au nombre de sept (7).

Ce qui nous donne au total treize (13) énoncés sans compter les renseignements généraux où nous avons un nombre de quatre (4) questions adressées aux enseignants d'éducation physique et deux (2) pour le superviseur.

Il faut ajouter une question ouverte adressée à ces deux catégories de répondants c'est-à-dire les enseignants d'éducation physique et sportive et le superviseur.

3-2-Interprétation des résultats

C'est pour une question de priorité que nous avons voulu présenter les résultats les plus significatifs. Cette présentation tiendra compte des différentes catégories d'énoncés :

Pour les enseignants d'EPS :

- 1 Quelles sont les raisons qui font que les enseignants d'EPS résistent à la supervision pédagogique ?
- 2 Quel est le degré de connaissance de la supervision pédagogique ?
- 3 Que représente une supervision pédagogique ?
- 4 Quel est le degré d'affectation des enseignants d'EPS lié à la supervision pédagogique ?

Quant aux énoncés adressés au superviseur pédagogique, ils sont au nombre de cinq (5) ;

- 1 Le niveau de connaissance sur l'acte de la supervision pédagogique ;
- 2 Le niveau d'affection du superviseur pédagogique ;
- 3 Combien d'enseignants d'EPS avez-vous supervisé au total ?
- 4 Quel rapport pédagogique peut-il y avoir entre le superviseur pédagogique et les supervisés ?
- 5 Quels sont les différents rôles dévolus à un superviseur pédagogique ?

Pour ce qui est de l'interprétation des résultats, elle se fait presque de manière similaire, c'est-à-dire en tenant compte du degré de signification des résultats dans les différentes catégories ; en ce qui concerne la question ouverte, comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, nous procéderons à un regroupement des réponses identiques.

Ainsi, nous le comptabiliserons par catégorie.

L'interprétation se fera en fonction de l'effectif répondant pour chaque catégorie.

3.3 Présentation des résultats des questions fermées:

Tableau n°10 : Ancienneté professionnelle

Caractéristiques des répondants (enseignants d'EPS) n= 37

| Sexe | Nombre d'années d'expérience professionnelle | | | | Total |
|---------------|---|------------|-------------|-------------|--------------|
| | 1 - 5 ans | 6 - 10 ans | 11 - 15 ans | 16 - 20 ans | |
| Hommes | 12 | 18 | 7 | 0 | 37 |
| Femmes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Nous n'avons enregistré aucune femme et trente sept (37) garçons dont l'expérience professionnelle (nombre d'années de fonction) varie d'un (1) à quinze (15) ans

Tableau n°11 :

Répartition des enseignants d'EPS selon l'âge et le sexe. N= 37

| Sexe | Age (années) | | | | | Total |
|---------------|---------------------|---------|---------|---------|------------|--------------|
| | 1 - 25 | 25 - 35 | 31 - 35 | 36 – 40 | plus de 40 | |
| Hommes | | | | | | 37 |
| Total | 33 | 2 | 2 | 0 | 0 | 37 |

On remarque ici que le plus grand nombre d'enseignants se concentre dans la tranche d'âge de 1 à 25 ans.

On a un seul superviseur pédagogique au titre de la région dont les réponses nous sont parvenues. Parmi les enseignants d'éducation physique, on distingue quatre (4) maîtres et trente trois (33) moniteurs sportifs.

En ce qui concerne le tableau n°7 de la page 33 par rapport à la collaboration, il ressort que la fréquence des réponses au moment du dépouillement révèle que quatre (4) enseignants seulement sur trente sept (37) collaborent avec leur superviseur pédagogique soit un taux de 10,81%.

3.4-Identification : les enseignants d'EPS des départements de la Région de Diffa concernés par l'étude

Ils sont ciblés au niveau des trois (3) départements de la région et représentent toutes les catégories d'enseignants d'EPS retrouvés :

Enseignants titulaire, maîtres, contractuels, Civicards, et moniteurs.

3.5-Niveau de qualification

A la fin du dépouillement du questionnaire, on s'est rendu compte, contrairement aux autres régions, que la région de Diffa ne dispose pas d'enseignants d'EPS qualifiés comme indiqué dans le tableau n° 6 à la page 32 relatif à la répartition des répondants par grade. Cette insuffisance provoque chez les enseignants des attitudes négatives des enseignants d'EPS à

l'égard du superviseur pédagogique à l'issue des réponses à la question par rapport à leur affection envers le superviseur.

3.6-Ancienneté

Comme indiqué dans le tableau n° 4 relatif à la répartition des enseignants d'EPS par âge et par sexe, nous pouvons dire que la grande majorité des enseignants sont jeunes donc pas très loin d'un âge critique synonyme de l'âge « rebelle » c'est-à-dire un âge pendant lequel l'on est contestataire.

CONCLUSION

Le suivi et l'évaluation de la supervision pédagogique reste un moyen de contrôle et d'orientation efficace des compétences construites à partir des acquisitions et des connaissances sur le savoir, le savoir faire et le savoir être.

Mieux, cette acquisition des connaissances s'obtient encore à partir d'un certain nombre de comportements et d'attitude, les conduites régulières de la pratique des activités physiques et sportives en général et de l'enseignement de l'éducation physique dans les établissements scolaires en particulier. Ainsi la supervision pédagogique confondue au suivi et à l'évaluation pédagogique nous renvoie au processus didactique qui concerne l'enseignement, le pédagogue (superviseur pédagogique), l'apprenant (élève) et le gestionnaire du système éducatif.

La supervision pédagogique est matérialisée par l'encadrement pédagogique des enseignants de l'Education Physique et Sportive (EPS) ainsi que l'ensemble des projets et programmes relatifs à la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les établissements scolaires.

Pour mieux assurer la supervision pédagogique des enseignants d'éducation physique et sportive au Niger, deux mécanismes de contrôle et de supervision pédagogique ont vu le jour ; l'un se charge de l'administration de l'éducation physique et sportive, et l'autre s'occupe de l'aspect pédagogique dans l'accompagnement des enseignants d'EPS.

Il s'agit respectivement de la Direction Nationale de l'Education Physique et Sportive (DEPS) et des Inspections Régionales de l'Education physique et Sportive (IREPS).

Malgré ces mécanismes de mise en œuvre du système éducatif plus ou moins adapté au contexte actuel, ressortis dans les rapports de l'inspection générale de 1983 au Niger, force est de constater que des problèmes subsistent encore quant à la pratique effective de l'Education Physique et Sportive (EPS) au niveau de tout le territoire national et particulièrement au niveau de la région de Diffa.

Ces problèmes d'accompagnement pédagogique sont inhérents au manque de moyens permettant à ces mécanismes de bien fonctionner.

Cependant, la nature de ces difficultés ou des problèmes pédagogiques concernent enseignants d'EPS exerçant sur le terrain (enseignants titulaires, contractuels, appelés du service civique national et moniteurs sportifs) comme rapporté par l'inspection générale.

Ainsi, l'insuffisance des équipements et infrastructures sportifs, le manque de formation initiale et continue des enseignants qui sont chargés d'assurer l'exécution des programmes scolaire et le peu d'intérêt qu'accordent les différents acteurs du système éducatif en général et de ces types d'enseignements d'EPS en particulier. A tous ces problèmes s'ajoutent aussi

les mauvais comportements et attitudes de tous les jours des enseignants face à leurs supérieurs (superviseurs pédagogiques) qui sont censés rehausser leurs prestations.

Les résultats de l'enquête ont révélé que les enseignants ont des comportements et attitudes pas positifs vis-à-vis de la discipline EPS en général et de leurs superviseurs pédagogique en particulier du fait du jugement négatif qu'ils font et aussi qu'ils voient en lui comme un faiseur d'obstacle à leur carrière, car pour la plupart, le recrutement s'est fait sans aucune exigence méritocratique.

Quant aux inspecteurs pédagogiques, ils prétextent le manque de moyens leur permettant d'effectuer des missions d'évaluation sur le terrain ce qui fait qu'un enseignant peut exercer pendant plusieurs années sans avoir vu un inspecteur si ce n'est pas en ville. De même s'ils évaluent les enseignants ils ne tiennent pas compte de leurs spécificités et également ne se conforment pas au travail d'encadrement effectué au niveau de chaque enseignant par le conseiller ou le superviseur pédagogique.

Cet état de fait peut prêter à confusion les appréciations que l'inspecteur pédagogique portera sur un enseignant.

En sommes, les résultats auxquels nous sommes parvenus, sont révélateurs du fait que jusqu'ici le processus de la supervision pédagogique confondu au suivi et évaluation des enseignants d'EPS n'a pas été à la hauteur des attentes des acteurs.

Car n'étant pas régulier ce qui nous autorise à formuler des recommandations à l'endroit de l'Etat, des inspecteurs pédagogiques, des conseillers ou superviseurs pédagogiques et des enseignants d'EPS. Pour amener tous ces acteurs qui interviennent dans ce domaine à contribuer pour une meilleure amélioration du rendement dans le processus d'apprentissage d'enseignement en éducation physique et sportive.

C'est ainsi qu'un certain nombre de suggestion à l'endroit de tous ces différents acteurs a été formulé à savoir :

- l'élaboration d'un programme préétabli de travail,
- l'initiation des rencontres d'échanges d'expérience sur le plan national et régional des intervenants,
- assurer des sessions de recyclage à l'intention des enseignants n'ayant pas bénéficiés de la formation initiale,
- réintroduire et assurer la régularité des inspections pédagogiques à l'échelle national,
- doter les conseillers ou superviseurs pédagogiques en moyens de déplacement (motos) leur permettant de sillonner et de visiter des enseignants d'EPS placés sous leur responsabilité.

BIBLIOGRAPHIE

➤ Ouvrages

Hébrard, A. (1986). L'éducation physique et sportive, réflexion et Perspectives, coédition revue staps, revue EPS, réédition, Paris.

Bernard, E. (1970). L'Ecole ouverte, édition le Seuil.

Famose, J. P. (1990). Difficultés de la tâche et apprentissage moteur, Paris.

Hubert, G. (1995). Sociologie de la population, Montréal AUPELF/UREF, INSEPS

Patrick, S. (1977). Enseignement des APS activités physiques scolaires des collèges et lycées Paris Vigot, collection Sport – Enseignement

➤ Monographie

Amadou, T. (2009). Formation des jeunes catégories de joueurs dans les clubs de la 1^{ère} division de Football de la Commune Urbaine de Niamey – Situation et Perspectives

Boubacar, A. (2009). Enseignement à la base dans la commune rurale de Seinder – Niger

Moutari, A. (2011). Stratégies de renforcement des capacités des Enseignants contractuels en EPS D'ARLIT au Niger

➤ Revue et articles

Documents introductif du Forum National sur le développement des secteurs de jeunesse et sport, octobre 2010, Niamey.

Guide Pratique du Maître/ faculté de la pédagogie UAM/Niamey, 1980.

Instructions officielles sur le programme de l'enseignement des Activités physique et sportives dans les établissements Secondaires et Scolaires, édition 1989, Niger

➤ Notes de cours

Abdoulaye, D. (2010). Connaissances Professionnelles en Sociologie de l'Education Inspectorat 1^{ère} année. 2010-2011 INSEPS/DAKAR

Célestin, T. (2011). Connaissances Professionnelles en Activité Socio-éducatives (ASE) Inspectorat 2^e année. 2011-2012 INSEPS/DAKAR

Sané, O. (2010). Connaissances professionnelles en EPS, inspectorat, 1^{ère} année INSEPS/DAKAR

Sané, O. (2011). Connaissances professionnelles en Supervision Pédagogique, inspectorat, 2^e année INSEPS/DAKAR

ANNEXES

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS DE DAKAR)

Inspectorat de l'année 2011-2012

Questionnaire à l'intention des superviseurs pédagogiques (conseiller pédagogique) et des enseignants d'EPS

Le présent questionnaire est anonyme. Il s'adresse aux superviseurs pédagogiques jouant le rôle du conseiller pédagogique d'EPS de DIFFA. Il est soumis dans le cadre de la torat pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'éducation populaire de la jeunesse et des sports (CAIEPJS) sur le thème : attitude des enseignants d'EPS face à la supervision pédagogique cas de la région de DIFFA.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire en toute franchise.

Nous vous remercions d'avance pour avoir bien voulu répondre à toutes les questions.

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS DE DAKAR)

Questionnaires adresses aux enseignants d'EPS

1) Identification

→Maitre (sse) d'EPS

→Professeur d'EPS

→Moniteur sportif

→ Civicard

2) Sexe

▶ Masculin

▶ Féminin

3) Age:.....ans

4) Ancienneté

(Nombre d'annees d'enseignement)...

5) Avez-vous été supervisé dans votre carrière d'enseignant d'EPS ?

▶ oui

▶ non

6) Selon vous que représente la supervision pédagogique ?

7) Selon vous quelles sont les raisons qui font que les enseignants d'EPS résistent à la supervision pédagogique au Niger ?

8) Quel est le degré de connaissance de l'acte de la supervision pédagogique des enseignants d'EPS

9) Quel est le degré d'affecte des enseignants d'EPS liés à la supervision pédagogique

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS DE DAKAR)

Questionnaire adressé aux adresses au superviseur pédagogique (conseiller pédagogiques), ils sont au nombre de cinq (5) :

- 1) Le degré de connaissance de l'acte de la supervision pédagogique ;
- 2) Le degré d'affecte du superviseur pédagogique ;
- 3) Combien d'enseignants d'EPS avez-vous supervisé au total ?
- 4) Quel rapport pédagogique peut-il y avoir entre le superviseur pédagogique et les supervisés ?
- 5) Quels sont les différents rôles dévolus à un superviseur pédagogique ?

**Soumis par Gadagé Aboubacar élève inspecteur a l'INSEPS de Dakar
(Sénégal**

Répartition de la population de la région de Diffa par sexe en 2010

| | | |
|-------|---------|------|
| Total | 473 563 | 100% |
| Homme | 242 672 | 51,2 |
| Femme | 230 891 | 48,8 |

Répartition de la population de la région de Diffa selon le milieu de résidence en 2010

| | | |
|---------------|---------|-------|
| Ensemble | 473 563 | 100% |
| Milieu urbain | 85 459 | 18,05 |
| Milieu rural | 388 104 | 81,95 |

Répartition de la population de la région de Diffa par milieu de résidence et selon le sexe en 2010

| Population urbaine | | | Population rurale | | |
|--------------------|--------|--------|-------------------|---------|---------|
| Homme | Femme | Total | Homme | Femme | Total |
| 44 120 | 41 339 | 85 459 | 198 552 | 189 552 | 388 104 |

Répartition de la population de la région de Diffa par département selon le sexe

| DEPARTEMENTS | 2010 | | TOTAL |
|-----------------|---------|---------|---------|
| | Homme | Femme | |
| DIFFA | 103 872 | 98 551 | 202 423 |
| MAINE SOROA | 99 832 | 96 096 | 195 928 |
| NGUIGMI | 38 988 | 36 244 | 75 232 |
| REGION DE DIFFA | 242 672 | 230 891 | 473 563 |

Répartition de la population de la région de Diffa par commune selon le sexe

| DEPARTEMENTS | COMMUNES | ANNEE 2010 | | Total |
|-------------------------|-----------------|------------|---------|---------|
| | | Homme | Femme | |
| DIFFA | DIFFA | 23 749 | 22 660 | 46 409 |
| | BOSSO | 27 375 | 23 089 | 50 464 |
| | CHETIMARI | 32 479 | 32 186 | 64 665 |
| | GUESKEROU | 19 588 | 19 085 | 38 673 |
| DEPARTEMENT DIFFA | TOUMOUR | 701 | 551 | 1 252 |
| | | 103 872 | 98 551 | 202 423 |
| MAINE SOROA | MAINE SOROA | 46 484 | 44 521 | 91 005 |
| | FOULATERI | 2 105 | 2 003 | 4 108 |
| | GODOUMARIA | 59 539 | 48 909 | 108 448 |
| DEPARTEMENT MAINE SOROA | NGUJELBELI | 704 | 663 | 1 367 |
| | | 99 832 | 96 096 | 195 928 |
| NGUIGMI | NGUIGMI | 21 473 | 19 532 | 41 005 |
| | KABELEVA | 2 890 | 2 553 | 5 443 |
| | NGOUDKI | 14 695 | 14 059 | 28 754 |
| DEPARTEMENT NGUIGMI | | 38 988 | 36 244 | 75 232 |
| | REGION DE DIFFA | 242 672 | 230 891 | 473 563 |

Répartition de la population de Diffa par département selon la densité

| Département | Population | Pourcentage(%) | Superficie(km ²) | Densité(Habit/km ²) |
|--------------|----------------|----------------|------------------------------|---------------------------------|
| DIFFA | 202 423 | 42,7 | 7 563 | 27 |
| MAINE SOROA | 195 928 | 41,4 | 16 338 | 12 |
| NGUIGMI | 75 212 | 15,9 | 133 005 | 0,6 |
| Total | 473 563 | 100 | 156 906 | 3 |

Quelques indicateurs démographiques

| Indicateurs | Valeur | Unité |
|---------------------------------------|--------|-----------------------|
| Population de moins de 15 ans | 50,5 | (%) |
| Population de 65 ans et plus | 3,6 | (%) |
| Densité | 3 | Habit/km ² |
| Taux d'urbanisation | 18,05 | (%) |
| Taux d'accroissement de la population | 4,8 | (%) |
| Indice synthétique de fécondité | 6,7 | Enf/femme |
| Espérance de vie (2007) | 57,4 | an |
| Espérance de vie Hommes (2007) | 56,4 | an |
| Espérance de vie Femmes (2007) | 59,1 | an |
| Taux de mortalité infantile | 63 | (‰) |
| Taux de mortalité infanto-juvénile | 120 | (‰) |



DIRECTION REGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Tél: +227 20540445, Fax: +227 20540446

E-mail : diffa@ins.ne



Ministère de l'Economie et des Finances
Institut National de la Statistique



POPULATION DE DIFFA EN 2010